

Gouvernance en Afrique : L'auto-saisine recommandée pour une « indépendance » des IGE

Publié le dimanche 24 juin 2018 | APA

Le président du Comité directeur du Forum des inspections générales d'Etat et institutions assimilées d'Afrique (FIGE), Théophile Ahoua N'Doli, a appelé samedi à Abidjan à une auto-saisine des entités de contrôle de l'ordre administratif en vue de leur « indépendance », à la clôture de la 8^e réunion de l'organisation.

« On ne peut pas passer sous silence le pouvoir d'auto-saisine des IGE (Inspections générales d'Etat) qui apparaît comme un instrument et une prérogative de contrôle renforçant leur indépendance et leur crédibilité », a dit M. Théophile N'Doli, l'IGE de Côte d'Ivoire.

La réunion a appelé à la nécessité pour tous les États de trouver « un mécanisme pour préserver un minimum de ressources financières sûres et significatives à leur institutions supérieures de contrôle afin d'éviter qu'elles soient victimes des aléas de la programmation du budget de l'Etat ».

Selon M. N'Doli, la dotation des IGE peut se faire sous forme de « fonds d'intervention spécifiques dédiés, des ressources issues de la parafiscalité, une fraction des recettes intérieures douanières et fiscales ou encore un budget spécial en fonction de leur programme ».

Ceci devrait permettre à ces institutions d'être des « organes de veille et d'alerte » des autorités pour toutes les atteintes aux règles et aux principes de bonne gouvernance, ainsi que le respect de l'éthique professionnelle et de la déontologie dans l'administration publique.

Pour le président du Comité directeur du FIGE, Ahoua N'Doli, « il devient urgent de développer une stratégie permettant une synergie avec la société civile et le grand public, sur les questions de bonne gouvernance, notamment par la mise en ligne d'un site Internet interactif ».

Il a plaidé pour que soient multipliées les initiatives visant le partage d'expériences entre les structures en charge de la bonne gouvernance, tant à l'intérieur de chaque d'État qu'au plan international, ainsi que le renforcement des capacités des auditeurs.

Le Comité directeur du FIGE a décidé de « limiter l'adhésion des membres, aux Institutions de contrôle de l'ordre administratif et structures de lutte anti-corruption et anti-fraude », a fait savoir son secrétaire exécutif, Hassan Issa Sultan, l'IGE de Djibouti.

Les participants ont en outre adopté le plan stratégique 2017-2022 soumis par le secrétariat exécutif. Il modifie la période couverte par le plan stratégique 2019-2025, sous réserve des observations avant d'être débattu à la 7^e Assemblée générale du FIGE.

Les prochaines assises du Forum du Comité directeur des inspections générales d'État et institutions assimilées devraient se tenir à Nouakchott, en Mauritanie, notamment les 22 et 23 octobre 2018. Le FIGE, créé en 2006, regroupe actuellement 24 membres.

La 8^e réunion du FIGE a été couplée avec le 5^e colloque international de l'organisation. Elle s'est déroulée autour du thème : « Quelle inspection générale d'État pour la promotion de la bonne gouvernance en Afrique ? »

AP/Is/APA